

# PREPARATION D'UNE VISITE CONSEIL

## INSPECTION PEDAGOGIQUE d'ESPAGNOL 2017-18

### ✓ *Afin de mieux apprécier votre travail, nous vous remercions de nous remettre en début de séance ces quelques éléments :*

- **Le profil de la classe ou du groupe** (effectif, série).
- **Le plan de la séquence en cours**: les objectifs, le niveau du CECRL visé, les activités langagières travaillées, les modalités d'évaluation envisagées.
- **Le plan de la séance observée** : copie papier des supports utilisés lors de la séance – y compris les documents utilisés pour la reprise - (sauf supports audio et vidéo) et les grandes lignes de la mise en œuvre.
- **2 ou 3 évaluations** (copies d'élèves corrigées)
- **La copie du cahier de texte numérique** de la séquence en cours.
- tout autre document que vous jugerez pertinent

### ✓ *Points observés prioritairement lors de la visite :*

- La cohérence et la pertinence des supports, des activités proposées et des consignes de travail.
- La mise en œuvre de la différenciation pédagogique au sein de la classe
- La façon dont les élèves sont mis en activité
- La circulation de la parole dans la classe.
- La maîtrise de la langue espagnole par le professeur.
- L'utilisation des TICE.
- La gestion du groupe.

Pour mémoire, nous rappelons le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation :

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=73066](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066)

et les décrets en vigueur relatifs aux missions et obligations réglementaires de service des enseignants des établissements publics d'enseignement du second degré, en particulier les décrets n° 2014-940 et n° 2014-941 du 20 août 2014 : BO n°18 du 30 avril 2015